

INFORMATIONS MUNICIPALES

Nous rappelons que pendant la période de travaux de la réhabilitation de la mairie, les permanences sont maintenues. Elles ont lieu dans le bungalow, mais nous ne pouvons accueillir qu'une personne à la fois. Merci de votre compréhension.



Cette année, les colis des aînés du village seront distribués à partir du lundi 12 décembre par les conseillers et les bénévoles du CCAS.

Nous vous informons que désormais 3 assistantes maternelles sont présentes dans notre commune. Pour avoir la liste et les informations nécessaires, merci de venir à la mairie lors des permanences (le lundi de 14h00 à 17h00 et le jeudi de 17h00 à 19h00.)



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



COMITÉ DE RÉDACTION

Valérie HUON-DEMARE, Cindy MARIE, Patrick LETETU,
Mathieu HOUDARD, Jessica SIMOND, Sandrine DAVID, Jean-Luc CORBOLIN
Site internet : www.saintgillesdelaneuville.fr

CRÉATION ET IMPRESSION

Visuel Concept - 02 35 47 27 48 - Montvilliers - agence@visuel-concept.fr
Impression sur papier 135g/m2, FSC. Crédits photos : Mairie, Fotolia



LE CANETON SAINT GILLES DE LA NEUVILLE



EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI : UN TRI MOINS SÉLECTIF !

Le tri : plus facile et plus efficace !

On peut désormais mettre dans le bac jaune tous les emballages sans exception, qu'ils soient en métal, en papier, en carton ou en plastique. Quelques exemples : bouteilles, flacons et bidons de lessives mais aussi pots (yaourts, crème fraîche, fromage blanc), boîte de poudre chocolatée, barquettes en polystyrène ou en plastique (beurre, glace, viande), les sacs et suremballages, films plastique comme le cellophane. Tout ce qui est emballage de produits alimentaires, mais aussi non-alimentaires, comme les tubes de dentifrice, les pots de crème cosmétique, le papier bulle, les blisters, les plastiques qui emballent des vis, des stylos ou des tubes de colle, par exemple.

Qui l'ignore aujourd'hui ?

La protection de la planète est l'affaire de chacun et cela passe entre autres par la prise de conscience de notre impact quotidien sur l'environnement, notamment dans la gestion de nos déchets. C'est pourquoi la collectivité, suivant les objectifs du Grenelle de l'Environnement, s'est fortement engagée pour faire progresser le recyclage. En effet, Caux Estuaire a répondu à l'appel à projets lancé par l'éco-organisme Eco-Emballages, pour contribuer à améliorer les performances de recyclage des emballages de son territoire et simplifier le quotidien de ses habitants. Caux Estuaire fait partie des collectivités pionnières dans cette nouvelle façon de procéder.

Les bons réflexes pour bien trier

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac à couvercle jaune !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac).
- 4/ Pensez à aplatir les bouteilles vides et à les jeter avec leurs bouchons afin d'optimiser le remplissage de votre bac de tri.

Conseils

- Déposer vos déchets en vrac (sans sac poubelle).
- Aplatir les bouteilles en plastique et briques alimentaires.
- Laisser les bouchons sur les bouteilles (dans la mesure du possible).
- Bien vider les emballages, mais inutile de les laver.



N°41

DÉCEMBRE 2016



MANIFESTATIONS



Cette année la commune accueille en son Eglise la chorale « Les voix d'Elsa » dirigée par Elisabeth SAGOT.

Le samedi 17 décembre 2016 ouverture des portes à 16h45 début du concert à 17h00.

Animation gratuite offerte par la commune en partenariat avec l'école de musique Caux Estuaire.

Inscription obligatoire auprès de l'école de musique Caux Estuaire par téléphone au 02.35.20.04.93 (aux horaires d'ouvertures du secrétariat le lundi, mardi, jeudi de 15h30 à 19h00 et le mercredi de 09h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00) ou par mail : ecoledemusique@caux-estuaire.fr.



Pour la troisième année consécutive, la municipalité offre aux enfants de la commune (enfants âgés de 2 à 10 ans) un spectacle pour Noël le dimanche 18 décembre 2016 à la salle polyvalente (ouverture des portes 14h40, début du spectacle 15h00).

Cette année, c'est la compagnie « LES TIKIS » qui sera présente et vous propose un numéro de marionnettes lumineuses suivi d'un atelier de confection de marionnettes.

Nous finirons cet après-midi autour d'un goûter. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

Inscription encore possible jusqu'au 10 décembre pour les enfants St Gillais (non présents dans les écoles du RPI) qui ne seraient pas encore inscrits auprès de la mairie.

Le lundi de 14h00 à 17h00 et le jeudi de 17h00 à 19h00.



Nous vous accueillons avec mon équipe le mercredi 28 décembre 2016 à 18h30 à la salle polyvalente pour les traditionnels vœux du maire. Pour cette occasion, nous recherchons de jeunes bénévoles (à partir de 16 ans) pour nous aider à assurer le service. Merci de vous présenter à la mairie, si vous êtes intéressés.

SIVOS



Sivos de l'union

Dans le règlement intérieur de la cantine, il est précisé que la fiche d'inscription du mois à venir et son règlement doivent être déposés au secrétariat du SIVOS, au plus tard le jour

de la permanence mensuelle.

Pour une bonne organisation, merci de respecter les délais.

Les prochaines permanences seront les samedis 17 décembre 2016, 21 janvier, 11 février, 18 mars, 8 avril et 20 mai 2017 de 9h00 à 12h00 midi à la mairie de Graimbouville.

Tous les renseignements sont sur les sites des 2 communes du regroupement scolaire.



SOURIS ST GILLES

Vous avez un ordinateur ?

Nous pouvons peut-être vous aider !

L'association aide aux soucis informatiques. Sans prétention, conviviale, familiale, nous aidons, formons et dépannons dans la limite de nos possibilités.

Le club informatique «Souris Saint Gilles» ouvre ses portes dans la Salle Polyvalente (petite salle) de 14h00 à 17h30, tous les samedis.



LE CLUB DES AINES

Le dimanche 29 janvier 2017 : repas galette des Rois suivi d'une tombola, ouvert aux adhérents du club.

Le dimanche 5 mars 2017 : concours de Dominos l'après-midi. Les inscriptions se feront à partir de 13h30. Ouvert à tous.



COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes a fait l'acquisition d'un barum modulable de 5 M par 3, 6 ou 8 M. Il est proposé à la location

pour les particuliers et associations. Pour les Saint-Gillais, la location s'élève à 50 € par WE et 100 € pour les extérieurs.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler Yann au 06 11 70 66 49.

Les nouveaux agendas arrivant, n'oubliez pas de retenir les dates du

• 18 mars 2017 pour la soirée de la Saint Patrick Et

• 21 mai 2017 pour le voyage au parc d'attractions de Saint Paul

PIMPANICAILLE



L'association Pimpanicaille organise le dimanche 12 mars 2017 un grand vide bibliothèques à la salle des fêtes de St Gilles de la Neuville.

Dans ce marché consacré à

l'univers du bouquin, venez vendre vos livres (pour enfants et adultes) en bon état (romans, albums jeunesse, poésie, documentaires, BD, magazines, partitions, livres de bibliophilie) sur le même principe qu'un vide grenier.

Des ateliers et animations seront proposés pendant la journée en direction des enfants et des adultes.

Exposant : 1 euro les 2 mètres. Places limitées. Visiteur : 1 euro (gratuit pour les enfants).

Petite restauration sur place.

Bénévoles bienvenu(e)s.

Renseignements et inscriptions au 06 41 44 19 49

ASSOCIATION DE CHASSE DE SAINT GILLES



Elle a été créée en 2014.

Elle est située au 621 rue d'enfer.

L'association vous présente son bureau :

- Le président : M. Daumont Hervé
- Le secrétaire : M. Trébutien Xavier
- Le trésorier : M. Bertois William

Nous sommes 9 adhérents et nous recherchons des terres ou des bois. Merci d'avance.

Nous voulons aussi donner un coup de main aux autres associations.

Pour plus de renseignements merci de contacter le président M. Daumont au 06 17 70 31 20